



ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 28 juin 2001.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET DU PLAN ⁽¹⁾
EN VUE DE LA LECTURE DEFINITIVE DU PROJET DE LOI, MODIFIÉ PAR LE SÉNAT EN
NOUVELLE LECTURE, *portant règlement définitif du budget de 1998*,

PAR M. DIDIER MIGAUD,

Rapporteur général,

Député.

(1) La composition de cette commission figure au verso de la présente page.

Voir les numéros :

<i>Assemblée nationale :</i>	Première lecture : 1822, 2360 et T.A. 510 .
	Deuxième lecture : 2509, 2600 et T.A. 564 .
	Commission mixte paritaire : 3049 .
	Nouvelle lecture : 2926 3097 et T.A. 681 .
	Lecture définitive : 3213 .
<i>Sénat :</i>	Première lecture : 350, 374 et T.A. 145 (1999-2000).
	Deuxième lecture : 23, 148 et T.A. 63 (2000-2001).
	Commission mixte paritaire : 314 (2000-2001).
	Nouvelle lecture : 365, 393 et T.A. 128 (2000-2001).

Lois de règlement.

La commission des finances, de l'économie générale et du plan est composée de :

M. Henri Emmanuelli, *président* ; M. Michel Bouvard, M. Jean-Pierre Brard, M. Yves Tavernier, *vice-présidents* ; M. Pierre Bourguignon, M. Jean-Jacques Jégou, M. Michel Suchod, *secrétaires* ; M. Didier Migaud, *Rapporteur Général* ; M. Maurice Adevah-Poeuf, M. André Aschieri, M. Philippe Auberger, M. François d'Aubert, M. Dominique Baert, M. Jean-Pierre Balligand, M. Gérard Bapt, M. François Baroin, M. Alain Barrau, M. Jacques Barrot, M. Christian Bergelin, M. Éric Besson, M. Alain Bocquet, M. Augustin Bonrepaux, M. Jean-Michel Boucheron, Mme Nicole Bricq, M. Christian Cabal, M. Jérôme Cahuzac, M. Thierry Carcenac, M. Gilles Carrez, M. Henry Chabert, M. Didier Chouat, M. Alain Claeys, M. Charles de Courson, M. Christian Cuvilliez, M. Arthur Dehaine, M. Jean-Pierre Delalande, M. Yves Deniaud, M. Michel Destot, M. Patrick Devedjian, M. Laurent Dominati, M. Julien Dray, M. Tony Dreyfus, M. Jean-Louis Dumont, M. Daniel Feurtet, M. Pierre Forgues, M. Gérard Fuchs, M. Gilbert Gantier, M. Jean de Gaulle, M. Hervé Gaymard, M. Jacques Guyard, M. Pierre Hériaud, M. Edmond Hervé, M. Jean-Louis Idiart, Mme Anne-Marie Idrac, M. Michel Inchauspé, M. Jean-Pierre Kucheida, M. Marc Laffineur, M. Jean-Marie Le Guen, M. Maurice Ligot, M. François Loos, M. Alain Madelin, Mme Béatrice Marre, M. Pierre Méhaignerie, M. Louis Mexandeau, M. Gilbert Mitterrand, M. Jean Rigal, M. Gilles de Robien, M. Alain Rodet, M. José Rossi, M. Nicolas Sarkozy, M. Gérard Saumade, M. Philippe Séguin, M. Georges Tron, M. Jean Vila.

MESDAMES, MESSIEURS,

Lors de sa séance du 28 juin 2001, le Sénat, adoptant la question préalable, a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi de portant règlement définitif du budget de 1998.

Conformément aux dispositions du quatrième alinéa de l'article 45 de la Constitution, l'Assemblée nationale est saisie par le Gouvernement d'une demande tendant à ce qu'elle statue définitivement.

La Commission mixte paritaire n'ayant pu parvenir à l'adoption d'un texte commun, l'Assemblée nationale doit se prononcer sur le texte qu'elle a voté en nouvelle lecture.

Dans ces conditions et en application du troisième alinéa de l'article 114 du Règlement, votre Commission des finances, qui s'est réunie le 28 juin 2001, vous propose d'adopter définitivement le texte adopté par l'Assemblée, en nouvelle lecture, dans sa séance du 6 juin 2001.

*

* *

3214. - Rapport de M. Didier Migaud portant règlement définitif du budget de 1998 (commission des finances)